



**SECRETARIAT DU  
VICE-PREMIER MINISTRE ET  
MINISTRE DES FINANCES**

**Cellule Presse et Communication**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE FEDERALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT (SFPI):**

**RESULTAT 2008**

L'autorité fédérale vient d'approuver les comptes annuels 2008 de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI). Le Ministre de tutelle Didier REYNDERS se réjouit de pouvoir annoncer un bénéfice de 45,3 millions EUR malgré la mauvaise situation économique qui prévaut depuis le second semestre. Ce résultat est principalement dû à des rendements financiers en forte hausse (dividendes de participations, produits de prêts, produits d'investissements).

Deux développements importants ont marqué l'année 2008.

Primo, la société a continué de renforcer considérablement sa position de liquidités, passant de 507 millions EUR fin 2007 à 587 millions EUR fin 2008. Les liquidités de la société sont en outre investies uniquement en bons d'Etat et comptes bancaires et ne devront donc subir aucune dépréciation. Conjointement à un risque de dettes très faible, cette situation témoigne du bilan très sain de la SFPI, ce qui est d'autant plus important dans le contexte économique actuel.

Secundo, l'année 2008 fut l'année du retour des missions déléguées, la SFPI procédant à certains investissements en nom propre, mais pour compte et par ordre de l'Etat. Depuis fin septembre 2008, la SFPI est intervenue aux côtés de l'Etat dans le sauvetage de 4 établissements financiers, à concurrence d'un total de quelque 15 milliards EUR. Actuellement, la SFPI détient donc, en mission déléguée, des participations de 25% + 1 action dans Fortis Banque, 25% + 1 action dans Ethias, 11,6% (des droits de vote) dans BNP Paribas, 5,73% dans Dexia et un emprunt convertible de 3,5 milliards EUR dans KBC.

On notera que ces missions déléguées restent en dehors du bilan de la SFPI et n'ont donc aucun impact sur les résultats de la société. Les retombées financières de ces opérations se traduisent directement dans les comptes de l'Etat par le biais de la Trésorerie.

La SFPI escompte à nouveau un bénéfice de 50 millions EUR minimum pour l'exercice 2009, à condition que certaines participations en portefeuille n'enregistrent aucune dépréciation importante imprévue.

David MARECHAL  
Porte-parole